



NEWSLETTER 33 - Juillet 2020

Chères coopératrices, chers coopérateurs,

[Retour sur L'Assemblée Générale Ordinaire](#)

Le 30 juin dernier s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de Vents du Sud. Enfin, pas si ordinaire que cela... Pour cause de pandémie, tenir une réunion avec 669 coopératrices et coopérateurs n'était pas envisageable. Et même en s'en tenant à la moyenne de 50 à 60 personnes généralement présentes lors des AGO, cela ne rentrait pas dans les bulles autorisées. Il a donc fallu innover. Grâce à la fée électricité qui alimente PC, écrans, serveurs et tous ces formidables outils de communication énergivores, l'AG a été entièrement digitalisée et s'est tenue par vidéoconférence. Un moment un peu étrange, comme tout ce que l'on vit depuis 4 mois, mais pas dépourvu d'enseignements :

- seulement une petite vingtaine de participants durant l'AG virtuelle → rien de telle qu'une AG en présentiel pour favoriser les échanges : une rencontre plus conviviale sera organisée dès que possible !
- une coordination minutieuse des prises de paroles et présentations → très pro !

- une préparation technique impeccable → la plateforme sécurisée via laquelle il était possible de voter pendant une bonne semaine a bien fonctionné : merci aux bénévoles !
- 230 votes en ligne → meilleure participation et représentation des coopératrices et coopérateurs : tous les résultats ci-dessous !
- pas de distribution de dividende cette année → une première !

Concernant les votes, nous sommes heureux de voir la réélection d'un administrateur, l'arrivée d'une nouvelle administratrice, la réélection des 3 commissaires aux comptes ainsi que l'élection de 5 observateurs volontaires. À ceux-ci s'ajoutent 10 nouveaux observateurs du Conseil d'Administration tirés au sort. Ils ont été contactés personnellement et seront invités aux réunions du CA afin de mieux comprendre le fonctionnement de la coopérative et y participer plus activement.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2020						
VENTS DU SUD SC						
	COLLEGE A			COLLEGE B+C		
	OUI %	NON %	ABS %	OUI %	NON %	ABS %
VOTE 1 : approbation CR de l'AGE 26/09/2019	100,00			88,60		11,40
VOTE 2a : approbation comptes 2019	100,00			93,70	0,50	5,90
VOTE 2b : décharge administrateurs	94,70		5,30	91,20	2,00	6,80
VOTE 3 : budget 2020	94,70		5,30	86,10	3,50	10,40
VOTE 4 : dividende 2%	47,40	47,40	5,30	42,60	53,50	4,00
VOTE 5 : vérificateurs aux comptes						
Nathalie PRICKARTZ	84,21		15,79	81,68		18,32
Marie PESESSE	89,74		10,53	76,24	1,98	21,78
Pierre Louis BLEROT	94,74		5,26	86,14	0,50	13,37
VOTE 6 : Observateurs						
Anne MONGE	84,21		15,79	79,10	1,00	19,90
Gustave ELOY	94,75		5,26	81,09	1,99	16,92
Guirec HALFLANTS	100,00			81,59	2,49	15,92
Jean-Claude FAGNY	89,47		10,53	79,10	0,50	20,40
Jacques SCHILLINGS	78,95		21,05	79,10	0,50	20,40
VOTE 7 : administrateurs						
Evelyne MELOTTE	94,74		5,26	84,58		15,42
Olivier PESESSE	84,21		15,79	80,10	1,99	17,91
Nombre de votants du collège A	19					
Nombre de votants du collège B+C	211					
TOTAL =	230					

Une autre innovation de 2020 est la publication d'un Rapport Annuel d'Activité pour l'année 2019. Sa rédaction a été entamée dès janvier et la situation Covid a révélé toute l'utilité d'avoir un véritable rapport annuel très complet. Les coopérateurs ont ainsi pu être informés en détails de la vie de la Coopérative bien au-delà de l'habituelle présentation des comptes. C'est un exercice qui a demandé beaucoup de temps aux bénévoles mais les nombreux commentaires très positifs et les questions posées avant l'AO attestent de son intérêt. Si vous ne l'avez pas encore parcouru, vous pouvez le trouver via [ce lien](#).

Vous trouverez les questions et réponses apportées par le CA dans le rapport de cette AGO qui sera en ligne dès que possible... En lien avec certaines de ces questions, voici une vidéo réalisée par [l'APERe](#) qui aborde le sujet de la flexibilité énergétique : à [voir ici](#).



Il est temps de changer de contrat d'électricité

Rejoignez les 1500 coopérateurs de Vents du Sud, Lucéole et Wattardenne : choisissez COCITER comme fournisseur d'électricité. Encore besoin d'un rappel des raisons ? [Lire ici...](#)

Pour acheter une énergie 100% verte, citoyenne et locale, rien de plus simple : il vous suffit de [devenir client COCITER via le formulaire en ligne](#). Bien sûr, pour vraiment boucler la boucle du circuit-court, il faut être coopérateur·rice de Vents du Sud...



Suivez-nous et likez-nous sur

<https://www.facebook.com/ventsduSud.be>

<https://twitter.com/VentsduSudSCRL>

<https://www.facebook.com/cociter>

Très cordialement,

Le [Secrétariat](#) de Vents Du Sud

L'ensemble des informations communiquées seront enregistrées dans les systèmes informatiques de la coopérative. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre de la coopérative pour en assurer la gestion courante. Dès réception de votre virement, vous acceptez que nous conservions vos données conformément à la réglementation sur la gestion des données

privées. Il vous est toujours possible de corriger ces informations en utilisant l'application interactive mise à disposition par notre coopérative. Pour de plus ample information sur notre politique de gestion des données privées, prière de consulter notre page [RGPD](#)



[Web](#)



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Copyright © 2020 - Vents Du Sud, Tous droits réservés.

Vents Du Sud SCRL: 6, chemin de Guirsch, 6700 Arlon

Notre adresse mail: secretariat@ventsdu sud.be

Pour vous désabonner de la Newsletter, envoyez un email au secrétariat.